



Extrait des délibérations du conseil municipal du vendredi 2 juillet 2010

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni le vendredi 2 juillet 2010, à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Philippe Génus, Maire
Etaient présents tous les conseillers à l'exception de Monsieur Romuald Noble, lequel a donné pouvoir à Madame Sophie Karl, Monsieur Christophe Sanga, pouvoir donné à Monsieur Philippe Génus – Madame Drouet Anise et Monsieur Prot Serge, excusés.
Nommée secrétaire de séance : Madame Sophie Karl

Tarifs Salle des fêtes

Madame Sophie Karl présente le tableau comparatif qu'elle a effectué sur les communes voisines et propose qu'un tarif différent soit appliqué en été et en hiver.
Les réservations déjà effectuées avant le 2 juillet verront l'ancien tarif appliqué

Le conseil municipal, après délibération,

- DECIDE d'appliquer deux tarifs différents, celui d'hiver s'entendant du 1^{er} octobre au 15 avril,
- DEMANDE qu'un acompte soit versé à la réservation équivalent à 50 % du montant de la location (perdu en cas d'annulation)..
- CONFIRME le montant de la caution de 500 €
- FIXE les nouveaux tarifs comme suit :

SALLE DES FETES DE VERNOY - tarifs salle des fêtes				
	ETE		HIVER	
	Vernoyens	Extérieurs	Vernoyens	Extérieurs
Journée de 8 h à 18 h - hors jour férié - hors week end	90 €	230 €	100 €	250 €
2 jours : hors jours fériés - hors week-end	130 €	300 €	150 €	350 €
1/2 journée	50 €	90 €	55 €	100 €
Week -end : du vendredi à 18 h au dimanche 18 heures et jour férié	150 €	400 €	180 €	450 €